

# Diagnostic local de santé : présentation de la démarche

6<sup>ème</sup> rencontre régionale des acteurs en  
éducation et promotion de la santé

6 décembre 2011

# Le contexte

- L'observation de l'état de santé de la population alsacienne montre des inégalités territoriales
- La diminution de ces inégalités est une des priorités régionales
- Les diagnostics locaux de santé sous la forme de diagnostics partagés : une méthode d'analyse de ces inégalités

# Qu'est-ce qu'un DLS ?

A l'échelle d'un territoire  
de taille réduite



Une analyse de la  
situation



Socle pour une  
programmation



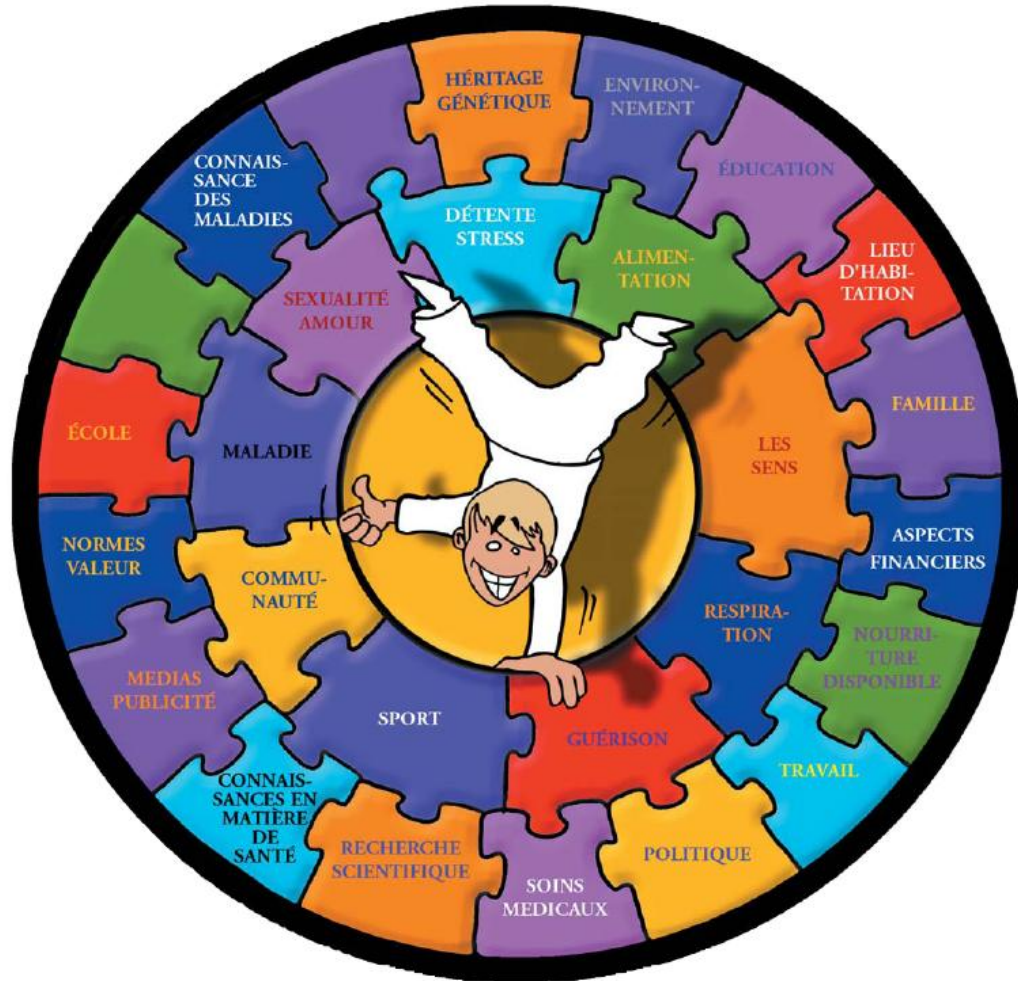
# **LE CADRE DE TRAVAIL**

# La promotion de la santé

Réaliser un diagnostic local de santé dans un cadre de « promotion de la santé » c'est prendre en compte:

- ❑ **une définition de la santé:** : ... la santé c'est la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci.
- ❑ **Une représentation de la santé** comme un état d'équilibre entre un ensemble de déterminants

# La santé, un équilibre...

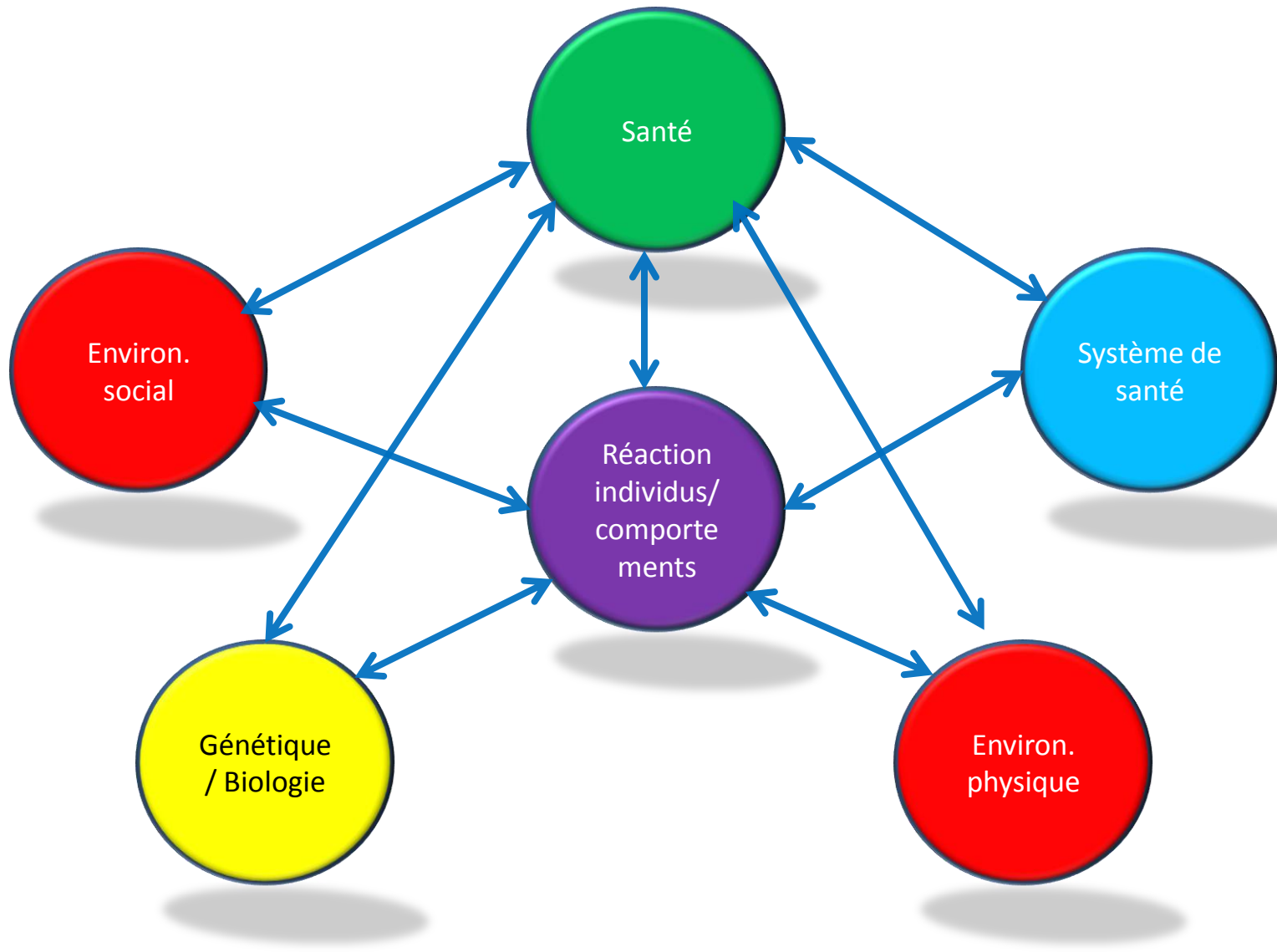


# La promotion de la santé

## □ Des valeurs :

- Le respect de l'autonomie individuelle,
- La prise en compte de la surdétermination sociétale des comportements de santé

# Les déterminants de la santé



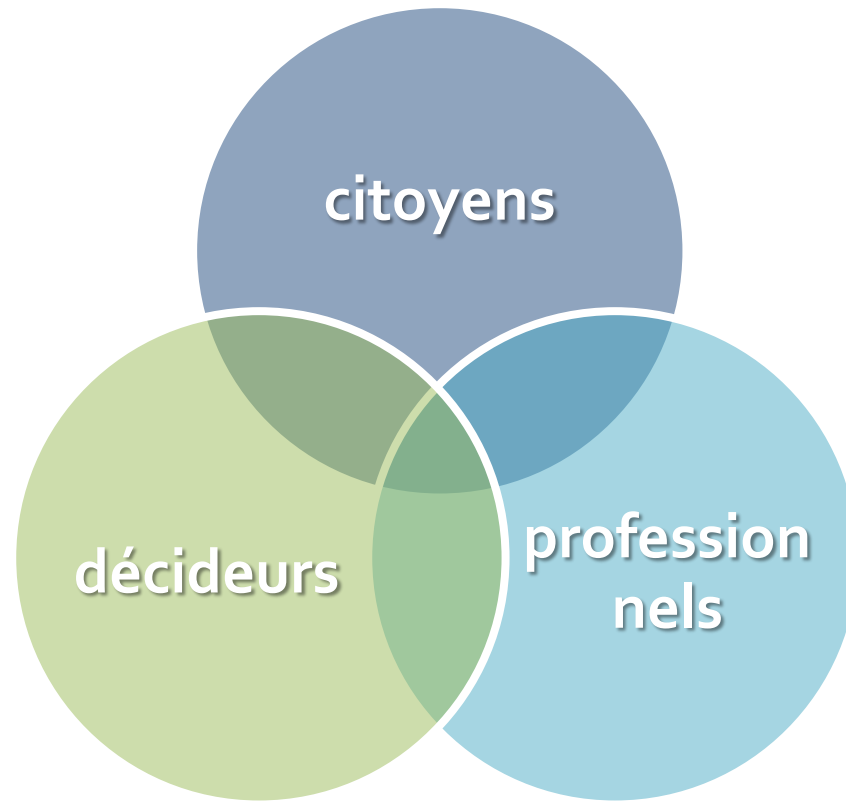
# Analyse de la situation

- Recherche documentaire
- Analyse des données chiffrées
- Entretiens individuels ou de groupe avec des professionnels de terrain, des élus, la population.

# Les données chiffrées

- Les données sur l'état de santé seront bien entendu analysées mais mis en regard:
  - Des données sociodémographiques
  - Des données disponibles sur l'environnement écologique
  - Des données sur le cadre de vie, le logement
  - Les données sur l'offre de service (soins mais aussi, école, sport, loisirs...)
  - ....

# Les entretiens



# Le partage du diagnostic

- Mobilisation tout au long du diagnostic
- Repérer des ressources qui peuvent intervenir dans la mise en place d'action
- Restitution finale publique :
  - valider les conclusions ;
  - déterminer collectivement les priorités sur lesquelles agir ;
  - identifier les leviers sur lesquels agir pour répondre aux problématiques soulevées ;
  - déterminer des pistes actions prioritaires ;
  - mettre en place un groupe projet, chargé de la mise en place d'un projet territorial de santé.